

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
POINTE-A-PITRE  
RUE SONGEONS - QUARTIER  
LAFOND - BP 177  
97164 POINTE-A-PITRE CEDEX

L'Officier du Ministère Public

à

Maître Allan SCHINAZI  
174 Rue de Courcelles  
75017 PARIS

**Références à rappeler :**

Référence :

Rédacteur :

Maître,

En réponse à votre requête formulée en faveur de \_\_\_\_\_ et après examen du dossier, j'ai  
l'honneur de vous informer que je renonce à l'exercice des poursuites engagées à son encontre

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 011325 FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE  
ART.R.412-19 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-19 AL.3,AL.4 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à \_\_\_\_\_ en date du \_\_\_\_\_ par procès verbal n° \_\_\_\_\_  
dressé par \_\_\_\_\_ avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Veuillez agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à **POINTE-A-PITRE CEDEX,**  
le 09/01/2025

**L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC**

